Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260624-DB_2026_101-DE

COMMUNE DE TRÉGUEUX
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 24 JUIN 2026

L'an deux mille vingt six, le **vingt-quatre juin** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie (salle du conseil), en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sandra LE MEUR, Maire.

Membres Présents :
Mme Sandra LE MEUR, M. Roland RAOULT **(dès son arrivée à 19h27 pour la délibération n°2026-094)**, Mme Cristina FEUNTEUN, M. Alain RAULT, Mme Isabelle LE GALL, M. Philippe BAPTISTA SOARES, Mme Vanessa RIVET, M. Jean-Yves THOMAS, Mme Martine HERNOT, M. Patrick ALLAND, M. André NAVINER, Mme Catherine MICHEL, M. Pascal HERVÉ, Mme Françoise EUGENI, M. Fabrice LEMERCIER, Mme Claudia VADUVA, M. Olivier BERNA, Mme Isabelle HERVÉ, Mme Myriam GALAN, Mme Julie LEMAITRE, M. Franck LUCAS, M. Erwan LACHIVER, M. Jérôme RÉLO, M. Ludovic MICHEL, Mme Marie-Odile SCOUPE, Mme Solenn INIZAN, Mme Valérie RENAULT, Mme Jennifer MONTIS, M. Axel LE CARDINAL

Membres absents excusés ayant donné procuration :
M. Roland RAOULT a donné procuration à Mme Isabelle LE GALL
(jusqu'à son arrivée à 19h27 - délibération n°2026-093)

Secrétaire de séance : M. Ludovic MICHEL

Assistaient également : M. Thomas TOUBOULIC (DGAS)
et Mme Paula CAMPO FERNANDEZ (chargée de projets)

DÉLIBÉRATION N° 2026-101

Rapporteur : Cristina FEUNTEUN, Adjointe au Maire aux finances et à l'administration générale

OBJET : RESSOURCES HUMAINES – CRÉATION D'UN POSTE D'AFFICHEUR CONTRACTUEL POUR LA SAISON 2026-2027 DE BLEU PLURIEL.

Afin d'assurer l'affichage et la diffusion de la communication de la saison culturelle 2026-2027 de Bleu pluriel , la commune emploie un agent travaillant à hauteur d'un mi-temps annualisé. L'agent sera également amené à travailler ponctuellement pour la direction technique pour des missions de boîtage.

Le contrat débuterait le 1er septembre 2026 pour se terminer le 31 août 2027.

Conformément à l'article L332-23 1° du code général de la fonction publique, cet agent sera recruté en accroissement temporaire, en qualité d'agent contractuel et rémunéré sur la base du 1er échelon du grade d'adjoint technique territorial *(soit au jour du Conseil Municipal : indice de rémunération IR : 366)*, complété du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Mme Julie LEMAITRE ne prend pas part au vote), APPROUVE la création d'un poste d'afficheur contractuel pour la saison 2026-2027 de Bleu Pluriel.

A Trégueux, le 26 juin 2026

Le secrétaire de séance,
M. Ludovic MICHEL

Le Maire,
Mme Sandra LE MEUR